

**ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE SOCIAL
TERRITORIAL
DU CENTRE DE GESTION DES DEUX-SEVRES**

Le Président du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
Vu l'arrêté portant composition du Comité Social Territorial en date du 1^{er} décembre 2020,
Considérant que Madame Pauline GINGREAU ne remplit plus les conditions pour être membre suppléant des représentants du personnel au Comité Social Territorial, du fait de sa nomination par voie de détachement à la Direction Générale des Finances Publiques, à compter du 1^{er} janvier 2023,
Considérant qu'il convient de remplacer Madame Pauline GINGREAU en qualité de membre suppléant des représentants du personnel,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La composition du Comité Social territorial placé auprès du Centre de gestion s'établit, à compter du 1^{er} janvier 2023, comme suit :

▪ **Les représentants des collectivités et établissements publics :**

MEMBRES SUPPLEANTS		
CHANTREAU	Michel	Vice-Président du SERTAD
LABORDERIE	Gérard	Maire de Magné
MAUFFREY	Philippe	Maire de Mauzé-sur-le-Mignon
MISSIOUX	Marie-Pierre	Maire de Cherveux
MOINARD	Marcel	Président du SIVOM de Mauzé sur le Mignon
RICORDEL	Michel	Maire de Souvigné
BERNARD	Jean-Marc	Maire de Geay
RENOUX	Jean-François	Maire d'Azay-le-Brûlé

MEMBRES TITULAIRES		
COUSIN	Sylvie	Adjointe au Maire de Celles-sur Belle
LE BRETON	Hervé	Vice-président du CCAS de Parthenay
BRILLAUD	Chantal	Conseillère municipale de Fressines
CESBRON	Patrice	Président du Syndicat de voirie du Breuil-sous-Argenton
HEURTEBISE-DANIAUD	Murielle	Maire d'Exoudun
RENAULT	Jean-Michel	Maire d'Azay-sur-Thouet
VIOLLEAU	Laurence	Adjointe au Maire de Vouillé
KIMBOROWICZ	Nadine	Conseillère municipale de Plaine et Vallées

▪ **Les représentants du personnel :**

MEMBRES TITULAIRES			
DUBIN	Nelly (CFDT)	Aide-soignante de classe normale	CCAS-EHPAD de Villiers en Plaine
ROBERT	Séverin (CFDT)	Adj. Administratif ppal 2 ^{ème} cl	CdC Airvaudais Val de Thouet
BONNEAU	Valérie(CFDT)	Technicien ppal 1 ^{ère} cl	Centre de gestion de la FPT 79
FAUCHER	Dany (CFDT)	Technicien ppal 1 ^{ère} cl	Commune de Pamproux
PORTRON	Delphine (CGT)	Adj. Administratif ppal 1 ^{ère} cl	Commune de Thénézay
SABOURIN	Emmanuel (CGT)	Adjoint technique ppal 1 ^{ière} cl	Commune de Bessines
BIDAUD	Eléonore (CGT)	Rédacteur	Commune de Nanteuil
MOREAU	Daniel (CGT)	Agent de maîtrise	Commune de Secondigny

MEMBRES SUPPLEANTS			
SCHIOCCOLA	Frédéric (CFDT)	Agent de maîtrise.	Commune d'Airvault
PARNAUDEAU	Romain (CFDT)	Educateur des APS	Commune d'Airvault
POUPART	Julie (CFDT)	ATSEM ppal 1 ^{ère} cl	Commune de Prahecq
BODIN	Karine (CFDT)	Adjoint d'animation	Commune de Marigny
METAYER	Christelle (CGT)	Adj. Administratif ppal 2 ^{ème} cl	Commune de Nanteuil
MAZURIER	Audrey (CGT)	Adj. Administratif ppal 2 ^{ème} cl	SM du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise
MOUSSET	Christophe (CGT)	Adjoint technique	Commune de Mauzé sur le Mignon
GARETIER	Sylvie (CGT)	ATSEM ppal 1 ^{ère} cl	Commune de Frontenay-Rohan-Rohan

ARTICLE 2 : Le Directeur général du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à Madame la Préfète des Deux-Sèvres et notifié à chaque membre du Comité Social Territorial et à Monsieur le Trésorier du Centre de Gestion.

Fait à SAINT MAIXENT L'ECOLE, le 1^{er} février 2023

Le Président,

Alain LECOINTE

Signé

Le Président,

– certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

– informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Poitiers, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Notifié aux intéressés

Signature de l'Autorité territoriale

Transmis à la Préfecture le : 2 février 2023

Reçu en Préfecture le : 2 février 2023

Signé